

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 20 mai 2021

Date de convocation et d'affichage : 14 mai 2021

DL-20210520-009

L'an deux mille vingt et un et le vingt mai, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la République à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	x		Isabelle LOUIS COMME	x	
Guy MONNIN, 1 ^{er} Adjoint	x		Annie GRIMAUD	x	
Josiane BOUVIER, 2 ^e Adjoint		x	Sonia FAVIÈRE		x
Jean-Marc BODET, 3 ^e Adjoint		x	Sébastien LAFORET	x	
Anne-Christine DUBOST, 4 ^e Adjoint	x		Pascal GIMENEZ	x	
Laurent TRONCHE, 5 ^e Adjoint	x		Vanessa GERONUTTI		x
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 6 ^e Adjoint	x		Tanguy NAZARET	x	
Daniel AVEDIGUIAN, 7 ^e Adjoint	x		Margaux CHAROUSSET		x
Marion MÉLIS, 8 ^e Adjoint	x		Alain ROUX	x	
Georges THOMAS	x		Patrick GUINET	x	
Annie CHATELARD	x		Marie Chantal JOLIVET	x	
Jean-Michel LADOUCE	x		Patricia DRAI	x	
Corinne SAVIN	x		Sylvie VIRICEL	x	
Jean COMTET	x		Nathalie DESCOURS	x	
Hervé GINET	x				

Élus absents	Donne pouvoir à
Josiane BOUVIER, 2 ^e Adjoint	Corinne SAVIN
Jean-Marc BODET, 3 ^e Adjoint	Guy MONNIN, 1 ^{er} Adjoint
Vanessa GERONUTTI	Daniel AVEDIGUIAN, 7 ^e Adjoint
Margaux CHAROUSSET	Tanguy NAZARET
Sonia FAVIÈRE	-

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Hervé GINET	82,75%	29	24	28



FINANCES

Demande de subvention pour l'acquisition et l'installation de locaux modulaires à l'école du Mas Rillier au titre de la DSIL

Monsieur AVEDIGUIAN, adjoint au Maire en charge des affaires scolaires et des actions éducatives, indique au Conseil Municipal que compte tenu de l'accroissement de la population sur la commune, et notamment de l'augmentation des effectifs scolaires sur le hameau du Mas Rillier, il convient d'apporter une solution rapide à l'accueil des enfants dans le groupe scolaire du Mas Rillier dans les meilleures conditions d'enseignement possible.

Il indique que les effectifs sur ce groupe scolaire sont passés de 125 sur l'année scolaire 2017/2018, à 144 pour 2020/2021.

A ce titre, la commune a pour projet d'installer des locaux modulaires pour accueillir une salle d'activités de 89 m², et une salle de classe de 59 m².

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES :

Travaux : 345 000 € H.T., soit 414 000 T.T.C.

sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres	Commune	224 250 €	65 %
Emprunts			
Ss-total autofinancement			
Etat - DSIL	DSIL 2021	120 750 €	35 %
Ss-total subventions publiques		120 750 €	35 %
Total H.T.		345 000 €	100 %

Monsieur le Maire propose alors à l'Assemblée de statuer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE l'opération d'acquisition et installation de locaux modulaires à l'école du Mas Rillier, et les modalités de son financement ;
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- SOLLICITE auprès de l'Etat l'attribution d'une subvention au titre de la DSIL ;
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Voix pour	28
Voix contre	0
Abstentions	0

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Fait à Miribel, le 20 mai 2021

Je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur.

Le Maire,

Jean-Pierre GAITET

